

## LA CHAMBRE DE COMMERCE ACCRÉDITÉE AVEC DISTINCTION

**Val-d'Or, le 3 décembre 2015** – La Chambre de commerce de Val-d'Or (CCVD) est fière d'annoncer qu'elle vient tout juste de recevoir son accréditation du Conseil d'accréditation des chambres de commerce du Canada et ce, avec distinction, pour une période de trois ans. Sur les 140 chambres de commerce au Québec, seulement 13 ont l'honneur de faire partie de ce groupe élite de chambres de commerce qui se démarquent par leurs plus hauts standards de qualité.

Pour obtenir une accréditation, une chambre de commerce doit satisfaire à des normes nationales rigoureuses en matière de politiques, de services et de performance. L'accréditation avec distinction est décernée à une chambre qui répond également à deux exigences supplémentaires, soit des règles de gouvernance et un plan d'action stratégique couvrant plusieurs années.

*« Afficher le sceau d'accréditation, c'est la déclaration et l'engagement que la Chambre de commerce de Val-d'Or travaille avec ardeur afin d'agir comme un porte-parole fort dans la collectivité et offrir aux entreprises des services qui correspondent à leurs besoins. Nous jouons un rôle accru dans la défense de leurs intérêts, et ce, tout en assurant des pratiques, des politiques et des processus de gouvernance fiables. Et tout cela est possible puisque nous pouvons compter sur une communauté d'affaires qui, elle-même, se distingue par son excellence. Sans le dynamisme et la participation active de nos membres, la Chambre de commerce ne pourrait pas rayonner comme elle le fait présentement »* déclare Marcel H. Jolicoeur, président de la Chambre de commerce.

*« Préparer le dossier pour l'accréditation est une tâche exigeante, mais aussi enrichissante, car elle nous permet de prendre conscience de tout ce qu'on accomplit au quotidien, de ce que l'on peut encore améliorer et de ce qu'il reste à réaliser. De voir notre travail reconnu par cette accréditation est extrêmement gratifiant et cela nous pousse à nous dépasser chaque jour un peu plus »* déclare Hélène Paradis, directrice générale de la Chambre de commerce.

### À propos de la CCVD

La Chambre de commerce de Val-d'Or est un organisme à but non lucratif qui compte plus de 1 110 délégués actifs au sein de la communauté d'affaires. Ayant pour mission de promouvoir le développement socioéconomique, la CCVD agit comme partenaire mobilisateur, porte-parole et défenseur des entreprises de son territoire.

- 30 -

Source :  
Émilie Dumas  
Agente de communication  
819 856-6236

Pour information :  
Marcel H. Jolicoeur  
Président